

Citazione bibliografica: Anonym [Jean Rousset de Missy / Nicolas de Guedeville] (Ed.): "N°. XXXIX.", in: *Le Censeur ou Caractères des Mœurs de la Haye*, Vol.1\039 (1715 [1714]), pp. 305-312, edito in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Ed.): Gli "Spectators" nel contesto internazionale. Edizione digitale, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4025

N°. XXXIX.

Le Lundi 3. de Décembre 1714.

MA CHERE,

« Rendez graces au Ciel avec moi de ce que notre m Censeur a perdu le détestable Recueil de ses détestables matières. Quel affreux Catalogue ! je frémis quand je le relis ! Comment le Sacré Sacerdoce n'y est-il pas traité ? Et qui sait ce que contenoient ces Lettres encore cachetées, puis que celles qui étoient déjà sommairées (permettez-moi ce mot) ne contenoient pas moins que des Intrigues de quelques vénérables Docteurs, & qui sait si ce n'étoit pas de celui qui nous vient quelque fois entretenir des choses du Ciel ; ainsi, ma Chère, nous ne l'aurions pas échapé ; avez-vous remarqué toutes ces odieuses questions qu'il devoit traiter ? *La raison de la mauvaise éducation des Enfans de nos Docteurs : . . . le bonheur d'un Peuple sans Prêtres* ; encore s'il avoit dit sans *Médecins*, ou sans *Procureurs* ; mais, *sans Prêtres !* ô l'abominable proposition ; je vous atens, ma Chère, cette après-dîner, pour parler de cela avec Monsieur * * *, & nous en écrivons ensuite à ce Censeur, en vous atendant croïez-moi,

Votre, &c. »

M. L. . . te.

Celui ou celle qui m'a envoyé cette Lettre me marque comment elle lui est tombée entre les mains, ce qui n'importe guères au Lecteur ; mais je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer, que quoi que les injures qu'on y vomit contre moi m'autorisassent, par voie de récrimination, à en faire connoître l'Auteur : cependant, j'ai bien voulu en celer le nom, & même déguiser ceux dont il est parlé dans le corps de la Lettre.

Mais qui ne voit que cette Lettre est un de ces Avortons de ce zèle aveugle, ignorant & superstitieux, qui régné dans toutes les Sectes. Qu'on médise de toute la Ville en présence de la scrupuleuse L . . . te, s'en irritera-t-elle ? Dira-t-elle des injures aux médisans ? Consultera-t-elle son Directeur sur ce qu'elle en doit croire ? Ne sera-t-elle pas la première, sinon à en entamer le discours, du moins à y fournir de la matière, en découvrant les foiblesses vraïes ou fausses des personnes qu'elle connoît. Mais ose-t-on ouvrir la bouche pour dire des Vérités à des gens que son zèle & sa superstition lui rendent plus vénérables que d'autres ; elle est au champ, tout est perdu à l'entendre, il n'y va pas moins que du bouleversement du Ciel & de la Terre ; *sans Prêtres !* s'écrie-t-elle, *sans Prêtres !* ceci lui tient au cœur. Tâchons ou de la convaincre, ou du moins de nous disculper.

L . . . te, j'entreprends donc de vous prouver cette proposition, *qu'un Etat sans Clergé seroit parfaitement hûreux & tranquile ?* C'est ce dont vous ne disconviendrez pas aussi-tôt que vous considérerez qu'un tel Etat a été au pied de la lettre ; consultez l'écriture & les Histoires, trouverez-vous que dans les premiers Siècles du Monde il y ait eu des *Prêtres*, ou un *Clergé* ? Chaque Père de famille étoit le *Prêtre*, le *Ministre* de sa famille, c'étoit lui qui adressoit des vœux au Ciel pour elle, c'étoit lui qui faisoit pour elle des ofrandes de bonne odeur à l'Être Souverain, c'étoit lui qui rendoit graces pour elle à la divine Providence, pour les biens dont elle étoit comblée par une abondante moisson, & par la nombreuse multiplication de ses Troupeaux. Hé ! quels étoient ces hûreux tems ? Combien différoient-ils du nôtre ? C'étoit un *Siècle d'Or* : on n'y connoissoit ni le *tien*, ni le *mien*, ni l'avarice, ni la fraude, ni l'adultère, ni les horreurs de la Guerre, ni l'effroïable discorde, ni tant de vices & de maux qui subsistent aujourd'hui.

Il n'y avoit alors ni *Système*, ni *Secte*, aussi n'y avoit-il ni *préjugés*, ni *opinions*, ni animositez, maux inséparables d'un *Clergé*. J'en appelle à l'expérience. L'Être Eternel en étoit-il moins bien honoré ? qu'au contraire. Et où est

l'Assemblée d'*Ecclésiastiques* qui osera se vanter de lui offrir aujourd'hui un Encens aussi agréable que celui que lui brûloient ces premiers Habitans de l'Univers. Les *Consciences* en étoient-elles moins tranquilles ? Elles-mêmes faisoient l'office de vrais *Prêtres* ; elles-mêmes dictoient aux hommes leurs devoirs, & les hommes n'écoutoient qu'elles, n'obéissoient qu'à elles ; aujourd'hui il faut qu'elles-mêmes se soumettent aux Loix que le premier *Prêtre* veut lui imposer. Dans ces premiers tems un Père de famille alloit-il contraindre les Membres d'une autre famille de sacrifier à l'Eternel selon sa manière particulière ? l'anathématisoit-il parce qu'il vouloit sacrifier avec le Chef de sa propre Maison ? mais aujourd'hui une Ame se voit comme un foible Agneau au milieu de plusieurs Loups. Chacun fait tous ses efforts pour en devenir Maître & le *Boureau*. Que ce mot n'éfraie pas votre zèle, scrupuleuse *L . . . te*. *Vingt opinions différentes* sur un même sujet, proposées à une *Ame* novice par vingt *Prêtres* différens, la tourmentent & la bourellent avec bien plus de cruauté que n'en peut exercer sur le corps le Tyran le plus furieux. Des gens qui ne peuvent vivre d'accord entr'eux peuvent-ils établir la Paix dans la Conscience de leurs Disciples ? Quelle différence de Tems ! quelle différence d'état !

Parlez à présent, *L . . . te*, mais parlez sincèrement & sans préoccupation : considérez ces deux états, vers lequel votre Conscience vous fait-elle pencher ? Vos *préjugés* vous fournissent mille objections d'autant plus méprisables qu'elles viennent d'une source si corrompue. Ecrivez-vous donc avec moi, hûeux ¹ *Hurons* ! hureux & mille fois hureux ² *Outamagis* ! qui ignorez jusqu'au nom de *Prêtre*. C'est à cette hureuse ignorance que vous devez votre chère innocence.

Ces courtes réflexions suffiroient pour convaincre, à mon avis, toute Personne sans prévention ; mais où la trouver ? Ose-t-on aujourd'hui se mettre au dessus des Préjugés, & sur tout de cette sorte de *Préjugés*, sans s'exposer à tout ce que l'Anathème a de plus affreux. Ainsi, ajoutons quelques considérations prises de la chose même.

Mais ne sont-ce pas les *Prêtres*, dites-vous, Religieuse *L . . . te*, qui m'instruisent des *Mistères* sacrez de la Religion, de ces *Mistères*, sans la connoissance desquels je ne puis aspirer à la possession du Souverain Bonheur. L'objection est spécieuse, c'est le zèle préoccupé qui la forme. Mais, *L . . . te*, n'êtes-vous pas tombé d'accord qu'il a été un tems où sans *Prêtres* on étoit instruit de ces sacrez *Mistères* ; si vous le niez, quels inconvéniens ! combien de milliers d'Ames innocentes allez-vous priver sans miséricorde du bonheur de posséder le Souverain Bien ? Mais disons quelque chose de plus. Votre Dieu lui-même ne vous a-t-il pas donné ses Loix, ne vous a-t-il pas découvert ses *Mistères*, ne nous a-t-il pas tous doués d'une Conscience interprète de ses volontés, desquels elle porte l'empreinte, d'une Conscience, dis-je, dont nous ne pouvons nous défaire, d'une Conscience, qui est notre Docteur le plus éclairé, le plus croïable, le mieux instruit, si cela est, permettez-moi d'envelopper ma conséquence sous une comparaison, vous avez deux bonnes jambes, *L . . . te*, vous pouvez marcher, sur tout en plein jour, aussi-bien que qui que ce soit, si une de vos Amies vouloit vous persuader de vous servir d'une paire de béquilles, que lui répondriez-vous, ne diriez-vous pas avec un air de dédain, que rien ne vous oblige de recourir à ce secours, puis que vous pouvez aller sans cela. , &c.

si <sic> nous passons à l'esprit universel du Clergé ; quels motifs de banir de la Société cette gente vindicative & rétive. Pour la vengeance, je ne veux que vous prier de consulter sur l'expérience, si une Femme Poète a eu tort de dire,

*Qu'ils sont à redouter ! sur une bagatelle,
 Leur cause-t-on le moindre ennui,
 Leur vengeance est toujours cruelle.
 On n'a point avec eux de légère querelle.
 Fache-ton un Dévot, c'est Dieu qu'on fache en lui,
 Ces Apôtres du tems, qui des premiers Apôtres
 Ne nous font point ressouvenir,
 Pardonnent bien moins que les autres.
 Contr'eux veut-on se maintenir,
 Empêcher qu'à leur bien ils ne joignent les notres,*

¹ Peuples du Septentrion de l'Amérique, qui vivent à peu près comme les anciens Patriarches.

² Peuples du Septentrion de l'Amérique, qui vivent à peu près comme les anciens Patriarches.

*C'est une impiété qu'on ne peut trop punir.
De la Religion, c'est ainsi qu'ils se jouent,
Ils ont un air pieux répandu sur le front,
Que leurs actions désavouent,
Ils sont faux en tout ce qu'ils font.*

Et pour l'esprit de *Cabale & d'opiniâtreté*, comme la place commence à me manquer, permettez-moi de vous renvoyer au savant Mr. le Clerc ³. Je ne veux que le Portrait qu'il fait de leur esprit de jalousie, d'orgueil, & d'entêtement, en traçant celui du fameux Gomar & de ses Partisans. Portrait, qui ressemble à bien des Originaux de nos jours ! après cela je finis en vous laissant le soin de conclure de toutes ces Réflexions : mais n'oubliez pas que je ne parle pas du Clergé tel qu'il devrait être, mais tel qu'il est.

Mr. Scheurleer, *vous êtes prié d'avertir les Lecteurs, qu'on m'a fait passer un peu trop tôt du dîner au souper dans le Discours XXXVII. & qu'à la page 290 lig. 23. il faut lire, servi le dîner, au lieu du souper.*

A la Haye,

Chez Henri Scheurleer.

Et à Amsterdam chez Jean Wolters.

³ Bibliothèque Ancienne & Moderne Tome II. Part. I. depuis la page 127. jusqu'à la 161.